

# 24 places de plus dans le département

24/11/17

**HÉBERGEMENT D'URGENCE** Le dispositif hivernal offre 129 places pérennes, auxquelles s'ajoutent 46 places de mise à l'abri

THOMAS LONGUÉ  
pau@sudouest.fr

Avec l'arrivée de l'hiver, le département, s'appuyant sur l'action des associations telles la Croix-Rouge française (maraudes), la Soupe de nuit à Pau, la Table du soir à Bayonne, Du Côté des femmes (Pau) ou bien encore la Banque alimentaire (160 bénévoles) établie à Jurançon, étoffe son dispositif d'hébergement d'urgence.

Suite au comité de pilotage, qui se réunissait ce jeudi à Pau autour du préfet Gilbert Payet et du directeur départemental de la cohésion sociale, Franck Hourmat, il a été annoncé que 24 nouvelles places d'hébergement pérennes avaient été créées cette année dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce qui en porte le nombre à 129, soit 82 en Béarn et à 47 dans le secteur Pays basque.

S'ajoutent respectivement 6 et 40 places de « mise à l'abri », soit 175 places en tout contre 155 en 2016. En fonction des nécessités, peuvent s'ajouter des hébergements en hôtel; on était à une quinzaine de disponibilités l'an dernier et l'on sera à 28/30 cette année.



Les maraudes de la Croix-Rouge apportent aux sans-abri un précieux matériel et humain, durant l'hiver. ARCHIVES D. LE DEODIC

**Des demandes non satisfaites**  
Alors que les appels au 115, le service téléphonique d'urgence au cœur du dispositif, ont augmenté de 50 % l'année dernière (5 208 appels émanant de 1 126 personnes), le taux de non-satisfaction des demandes d'hébergement d'urgence s'est établi à 4 %, soustraction faite des personnes ayant refusé une offre qui leur était faite.

À noter que l'association du Côté des femmes, à Pau, dispose de

41 places dans l'agglomération pauoise, pour l'accueil d'urgence des femmes (et de leurs enfants), victimes de violences ou jetées à la rue.

Si l'État s'appuie sur les associations « qui assurent l'efficacité du dispositif », le préfet Payet souligne que la puissance publique finance l'ensemble des moyens d'urgence. Son engagement pour les places pérennes est passé de 378 000 euros en 2012 à 1,076 million d'euros en 2017.